



Communiqué de presse de la FSU-SNUipp à l'occasion du 20e anniversaire de la loi du 11 février 2005

Ce 11 février 2025 marque les 20 ans de la Loi "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" dite "loi handicap". Cet anniversaire devrait être l'occasion de célébrer une avancée majeure pour notre système éducatif : celle de pouvoir garantir à chaque élève, quels que soient son handicap ou ses spécificités, le droit d'être scolarisé en école ordinaire. Mais dans nos écoles, la réalité est toute autre : faute de moyens, l'inclusion scolaire reste un vœu pieux, bien loin des ambitions affichées.

La FSU-SNUipp réaffirme avec force son attachement à l'école inclusive et à l'accueil de tous les élèves dans des conditions permettant leur réussite. Pourtant, aujourd'hui, cette inclusion est trop souvent synonyme de souffrance pour les élèves et de difficultés pour la communauté éducative.

Faute de moyens, c'est une situation de maltraitance institutionnelle qui s'est installée :

- Des AESH sous-payé-es, précaires et sans un vrai statut, alors qu'ils et elles sont indispensables à la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- Une pénurie programmée des enseignements adaptés avec l'insuffisance des départs en formation spécialisée.
- Un manque de personnels qualifiés, dépourvus de formation suffisante pour répondre aux besoins spécifiques des élèves.
- Un manque de temps de concertation entre enseignant-es et personnels d'accompagnement, essentiel pour une inclusion de qualité.
- Des classes surchargées, avec des effectifs parmi les plus élevés d'Europe, rendant l'accompagnement individualisé quasi impossible.
- Un manque de places en établissements et dispositifs spécialisés.

Plus qu'un slogan, plus que des chiffres : l'urgence d'une inclusion qualitative

Face à ces difficultés, le budget de l'État proposé par le gouvernement de François Bayrou ne prévoit aucune amélioration, bien au contraire. Le recrutement annoncé de 2 000 AESH ne constitue qu'une goutte d'eau face au manque criant de besoins, alors même que de nombreuses fermetures de classes se décident actuellement sur tout le territoire, fragilisant encore davantage les conditions d'accueil des élèves en difficulté et les conditions de travail de la communauté enseignante.

Une autre politique éducative est indispensable. Effectifs par classe allégés, formation notamment spécialisée, recrutements de personnels, places en établissements et dispositifs spécialisés..., il est urgent de donner aux écoles les moyens réels d'une inclusion réussie, respectueuse des droits des élèves et des conditions de travail des personnels. Sans cela, l'école inclusive restera un slogan, plutôt qu'une réalité.

Paris, le 11 février 2025.